



EN CHIFFRES

25 %

Environ 25 % des espèces de la plupart des groupes d'animaux et de végétaux étudiés sont menacées d'extinction. Les taux d'extinction des quelques groupes fortement évalués (amphibiens, coraux), voire exhaustivement évalués (mammifères, oiseaux), sont 100 à 1 000 fois supérieurs à ceux attendus au cours de l'évolution hors des grandes crises d'extinction passées.

82 %

La biomasse mondiale des mammifères sauvages a chuté de 82 % depuis la Préhistoire. Elle représentait 0,04 gigatonne de carbone au Pléistocène. Elle a été remplacée par 0,06 gigatonne pour les seuls humains et 0,1 gigatonne pour l'ensemble de leur bétail, et par seulement 0,007 gigatonne pour les 6 000 espèces de mammifères sauvages actuels, dont plus d'un quart sont menacées.

5

L'IPBES identifie cinq grands facteurs directs de pressions anthropiques sur la biodiversité : les changements d'usage des terres et des mers, les surexploitations des espèces chassées, pêchées ou collectées, les changements climatiques, les pollutions chimiques, plastiques, lumineuses et sonores, et les introductions d'espèces envahissantes.

anthropocentrée des services matériels et immatériels que les humains tirent des écosystèmes. Pourtant, dans les années 1980, l'émergence des enjeux de conservation de biodiversité dans le champ académique anglo-saxon portait l'ambition de réduire les impacts humains sur la viabilité et l'évolution du vivant. À l'interface entre sciences écologiques et sciences de l'évolution, il s'agissait bien, pour les pionniers de la biologie de la conservation, comme l'Américain Michael Soulé, de lutter contre les pertes de biodiversité pour laisser l'évolution se poursuivre dans les meilleures conditions.

Depuis, de nombreux acteurs et défenseurs de l'environnement ont critiqué la préservation de la nature pour elle-même, la considérant obsolète, utopique ou inefficace et prônant une « nouvelle conservation » dédiée à la satisfaction des besoins humains. Et, pour certains d'entre eux, le constat d'un anthropocène avéré devenait alors un argument autoréalisateur justifiant l'oubli du sauvage et de la naturalité au profit de la gestion innovante de fonctions

écosystémiques comme supports de services. Cependant, on s'aperçoit aujourd'hui des limites de ce discours. Extinction d'espèces – dont nombre d'insectes pollinisateurs – à un rythme si élevé que des biologistes parlent de « sixième extinction de masse » du vivant, dégradation des forêts tropicales, notamment amazonienne, atteignant un point de non-retour du fait des événements extrêmes dus au changement climatique et des autres pressions anthropiques... plusieurs indices montrent que protéger le vivant en tant que ressource pour les humains ne suffit pas. Aussi, depuis quelques années, biologistes, historiens, philosophes, écologues et sociologues questionnent les finalités de la conservation et la place que nous laissons à la nature.

Humains et autres vivants ont longtemps partagé une histoire évolutive commune fondée sur des processus sélectifs bien étudiés par les sciences de l'évolution. Parallèlement, les humains, par leur socialité, leur évolution culturelle et leur maîtrise, au moins à court terme, de certaines dimensions de leurs environnements, ont acquis la capacité de satisfaire une quête de bien-être dépassant les seules survie et reproduction communes à tous les vivants. Néanmoins, nos prises de conscience et nos choix individuels et collectifs reposent sur nos valeurs et sur celles que nous attribuons aux autres vivants. Ce sont ces valeurs qu'il est aujourd'hui indispensable d'explicitier et d'intégrer dans nos réflexions et narratifs pour choisir nos nouvelles trajectoires en réponse aux changements globaux actuels.

Doit-on abandonner les tentatives de conservation de la biodiversité ? Ce scénario signifierait poursuivre une trajectoire évolutive humaine qui ignore les non-humains dans un anthropocène aveugle, avec un large potentiel de rétroactions négatives. Alternativement, conservons-nous la biodiversité pour la résilience des générations humaines, pour le bien-être immédiat des individus humains, ou pour le bien-être des générations futures, comme cela est recommandé dans les objectifs de développement durable ? Les priorités de conservation ainsi hiérarchisées par les valeurs instrumentales et relationnelles de la biodiversité sont susceptibles en retour de la façonner, ainsi que les organismes qui la composent, dans un anthropocène délibéré, un jardinage de la biosphère, une extension du domaine de la domestication. Est-il alors possible de conserver la biodiversité certes pour nos intérêts, mais aussi pour elle-même, en lui reconnaissant une valeur intrinsèque ? Il s'agirait ici de ne plus arbitrer entre la multitude de formes de vie qui nous entourent et de ne pas chercher à en figer les dynamiques. Et donc de replacer les stratégies de conservation au service du respect de l'altérité profonde de ces formes de vie, indissociable de leur liberté d'évolution.

DES PRESSIONS ANTHROPIQUES ANCIENNES SUR LA BIODIVERSITÉ

Dès la fin du Paléolithique, les phases d'expansion des populations humaines ont coïncidé avec des extinctions de mégafaune qui ont notamment réduit la taille moyenne des espèces de vertébrés. Parfois, les pressions anthropiques s'ajoutaient à des changements environnementaux en cours. Les populations de chasseurs-cueilleurs ont ainsi contribué à l'extinction d'espèces par prédation ou compétition pour des ressources, mais aussi en modifiant les habitats par usage du feu ou dispersion de graines. C'est cependant la néolithisation et ses effets majeurs sur les écosystèmes qui ont modifié massivement les habitats de nombre d'animaux et de végétaux par l'ouverture et la fragmentation de milieux, les actions sur les sols, la lutte contre des compétiteurs ou des animaux prédateurs de bétail ou de cultures, les déplacements à grande distance, les introductions d'espèces, la domestication... Si ces processus ont pour la plupart au maximum 12 000 ans, ils ont profondément modifié la composition de la biodiversité dans une large majorité des environnements terrestres de la planète.

Une telle conservation, que nous qualifions d'« évocentrique », aiderait à préserver le fonctionnement de la nature et ses contributions à nos sociétés, tout en lui permettant de surmonter les changements en cours et, au-delà, de poursuivre son évolution. En d'autres termes, elle ouvrirait les voies d'un dépassement délibéré de l'anthropocène. Identifier les ressorts de cette capacité de respect de l'évolution des non-humains éclairerait par ailleurs nos réflexions sur nos propres capacités de respect et de solidarité entre humains. Mais en sommes-nous capables ?

DÉPASSER LA VISION UTILITARISTE DE LA NATURE

Réduire nos impacts sur l'évolution de la biodiversité soulève de nombreux défis scientifiques, qu'ils soient conceptuels, méthodologiques ou opérationnels. Cela nécessite de définir des métriques et des indicateurs permettant de passer de mesures de l'empreinte écologique, déjà complexe, à celles de l'empreinte évolutive des humains sur la biodiversité à ses différentes échelles – un champ de recherche encore en friche. Cela implique aussi des changements de perspectives, voire de paradigme dans la façon d'aborder ces questions environnementales. Ainsi, le maintien du potentiel évolutif est souvent vu comme un soutien au fonctionnement des écosystèmes face aux changements globaux alors que c'est bien la lutte

contre ces changements qui devrait être renforcée pour maintenir ce potentiel évolutif.

Les stratégies d'atténuation et surtout d'adaptation aux changements climatiques sont emblématiques de ces enjeux complexes. Luttons-nous seulement pour les humains en instrumentalisant les autres vivants, domestiques et sauvages ? Ou considère-t-on que cette lutte doit être menée pour les humains et les autres vivants en mesurant la profondeur des changements pour l'ensemble de la biodiversité, de ses dynamiques et de ses évolutions ? La construction de digues certes protège les habitations côtières contre les événements extrêmes de montée des eaux tout en créant des écosystèmes côtiers, mais ces écosystèmes sont les premiers détruits lorsque les digues sautent. Existe-t-il une autre voie qui réduirait les effets sur l'évolution des organismes vivants qui constituent ces écosystèmes ? De même, les plantations de forêts pour le stockage du carbone et l'utilisation de biomasse pour produire de l'énergie verte sont actuellement pensées en termes de rendement. Comment intégrer la protection de l'évolution du vivant dans leur conception ?

Les espaces protégés eux-mêmes n'échappent pas à ce questionnement. Souvent mis en œuvre avec de multiples finalités à court terme, ils seraient exemplaires pour maintenir des réservoirs de biodiversité en libre évolution. Mais, là encore, quelle place sommes-nous prêts à laisser au vivant ? Lors de la quinzième Conférence des parties (COP 15) de la Convention sur la diversité biologique, en octobre 2021, une coalition de plus de 75 pays a mis en avant l'objectif de protéger 30% des terres et des océans d'ici à 2030. Mais qu'entend-on par « protéger », quand la place des populations humaines en leur sein doit être respectée ? S'agit-il de sanctuariser certains espaces sauvages ? De se retirer de certains territoires ? De cohabiter avec le vivant sans amoindrir son potentiel évolutif ? Cela dépend sans doute des endroits. Des stratégies de restauration, de réensauvagement, de translocation des populations visent déjà à améliorer les dimensions patrimoniales et fonctionnelles des espèces et des écosystèmes cibles. Comment les adapter pour redonner à ces organismes des possibilités de libre évolution ?

La réflexion ne s'arrête d'ailleurs pas aux espaces considérés sauvages. En effet, une façon de réduire l'étendue spatiale et temporelle des pressions sélectives humaines est de repenser les pratiques agricoles, sylvicoles et aquacoles afin d'englober la biodiversité des espaces exploités. Une piste pour y parvenir est l'agroécologie, qui propose de concilier production et préservation d'une grande part de la biodiversité de ces espaces anthropisés tout en questionnant les modèles systémiques de production, de rémunération et d'échanges à l'origine des pressions agricoles majeures sur les environnements et les sociétés.

OPTIONS

Anthropocène
aveugle



Anthropocène
délibéré



Dépassement
délibéré de
l'anthropocène



TRIBUNES DU MUSÉUM

FRANÇOIS SARRAZIN
interviendra le samedi 21 mai
de 15 heures à 17 heures lors
de la Tribune **Planète en
tension**, du Muséum national
d'histoire naturelle, à Paris.

Événement gratuit,
informations sur
mnhn.fr/planete-en-tension